

## ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Cet accusé de réception est délivré par la Direction générale des Finances publiques.

Vous avez déposé une demande, le 28/09/2024 à 10:31, qui a été enregistrée sous le numéro 1188942111.

Vous serez informé(e) du traitement de votre demande par un message envoyé à votre adresse électronique daoudisgood@gmail.com.

Nos services répondront à votre demande dans un délai d'environ 5 jours. Merci de ne pas la renouveler.

Vous pouvez suivre l'avancement du traitement de votre demande en consultant votre messagerie sécurisée, disponible dans votre espace particulier sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

### Rappel de votre demande

MOURSIDALY DAOUD ALADINE (identifiant 1816693918004)

Ma question à l'administration

CETTE DEMANDE a pour but (tête reposée) d'annuler et remplacer les demandes 1188873279 et 1188886086 entrée hier, que vous pouvez donc terminer, car elle ne font que témoigner d'un malentendu grandissant depuis début 2024, qui n'aide personne en envenimant inutilement notre interaction.

Je pense que la faute est partagée et proviens d'un malentendu sur nos priorités respectives, sur l'ordre dans lequel je dois me régulariser, ce qui est mon plus grand désir, car il est presque certain que je vais quitter la France l'année prochaine, et j'aimerais être en règle avant de me fiscaliser ailleurs!

-----  
Bonjour,

je fais cette demande simplifiée, indépendamment des explications impliquant mon père ou le besoin de le contacter.

0) Complétant la demande 1188837669, seule traitée et terminée  
Mon identité est en cours de correction et je m'en rejouis,

il me reste en ce qui me concerne, deux points à régulariser:

1) Pour LE CHANGEMENT D'ADRESSE source de malentendu principal:  
je vous envoie mes deux factures Nov 2022 et la dernière de septembre 2024 en guise de justificatif de domicile,  
vous priant de modifier mon adresse fiscale, car comme vous l'avez noté,

je ne peux changer, moi, que l'adresse postale et les deux sont incompatibles,

2) Pour le recouvrement des 490€ pas parvenu par la poste,

- maintenant qu'il n'y a pas urgence,
- que la voie par poste a pas marché
- Si vous ne voulez pas utiliser mon RIB
- je suggère venir au centre des impôts la récupérer en mains propres,

Avec tous mes respects,

Dr DAOUD-ALADINE Moursidali Aziz

EXPLICAITON (j'espère finale):

J'espère vous apprécierez cette fois l'effort, que je fais n'essayant pas de vous convaincre de l'existence d'une ERREUR toujours à ce jour, mal admise, car tout le problème, c'est que dans l'idéal, on doit tous collaborer ensemble avec mon père qui veut pas le faire (c'est lui mon problème principal, pas vous, qui devenez un problème en le cautionnant quelque part!!)

Car cette erreur n'est pas une FAUTE, et je ne viens accuser personne, je veux juste que ma régularisation qui traîne se finalise :

c'est un BUG du a des données erronées propagées (personne vraiment responsable), qui a "empêché" mon changement d'adresse voire, a corrompu le dossier de mon père, avec une trace (comme une pièce à conviction, découverte fin Décembre 2023, et reportée à vos service début Janvier 2024) constituant un préjudice (surtaxe/doublon de taxe d'habitation à Chatillon en 2022), la seule "action" que vous avez menée à ce sujet, c'est m'informer qu'on peut pas récupérer car prescrit, et je passe mon temps à vous expliquer que cela n'est pas suffisant...

Mon problème de recouvrement de la lettre chèque de cette année, s'ajoute à ce préjudice en quelque sorte mis sous le tapis, qui vient de votre ERREUR, mais qui est pardonnable à cause de la confusion possible des identités (faute partagée).

Donc, quand je dis cela, je n'accuse personne! c'est juste des faits, dont j'aimerais dans le futur, avoir plus de considération, que je n'en ai eu jusqu'à présent, Merci d'avance.

Précisant donc enfin, et pour l'éviter dans le futur, la montée de ton, dans les correspondances précédentes: J'insiste ce n'est pas de NOTRE faute: je suis navré que vous l'ayez mal pris, mais j'étais vraiment de plus en plus inquiet de boucler la fin du mois, et le sentiment de PRÉJUDICE s'est accru, à cause des délais qui me semblent incompréhensibles, vis à vis de la dernière demande au

sujet de ce recouvrement,  
faite le 23/09 faisant état de mon attente anxieuse par la poste de la lettre chèque  
dont la première demande datait déjà d'un mois...

Cette demande, vu qu'elle était répétée pour la troisième fois, s'attendais tout simplement à une réponse et réaction rapide dans les trois jours, et cela explique (je m'en excuse), si vous comprenez enfin, que trois problèmes sont corrélés (identité, infuant sur adress, influent sur le recouvrement de la Lettre chèque, que retrospectivement, je m'attendais en priorité :

- 0) de regulariser mon oubli de déclaration (fait)
- 1) Pour être fiscalement à jour, et recevoir le remboursement dû cette année, CONJOINTEMENT
- 2) Qu'on change mon adresse enfin et une bonne fois pour toutes,
- 3) Et, traiter les problèmes ADMINISTRATIF, correction d'identité et adresse, sereinement, après que la fiscalité soit en règle

et tout mon souci, c'est que vos communications imposaient, en SEPRANT des problèmes qui ne le sont pas, une solution à ce quadruple problème, mais dans le désordre, car focalisé sur le point Zero, tout en IGNORANT tous les autres points... dans cet ordre 0-3-2-1, ce qui a mon sens, ralentissait la procédure!

Mais au final, ce n'est donc pas si grave, si à la fin, ils sont tous résolus,  
y compris la bonne leçon pour moi, de faire mes déclarations à temps!

Occasion de préciser à ce sujet que vous avez utilisé deux fois pour me culpabiliser au lieu de m'écouter, L'éduc nat m'a placé en long congé, et mes oublis de déclaration ces deux dernières années, viennent du fait que je vis un peu déconnecté de la réalité du monde professionnel, un peu isolé socialement,

et que personne pendant ces deux dernières années, ne me rapelait à temps de faire ma déclaration. Voyez m'en désolé, je ne cherche réellement et sincèrement, qu'à être totalement en règle!

et je termine donc, en vous remerciant quand même, comme vous me l'avez rappelé, ne pas pénaliser mes déclarations tardives dans ce contexte "bordélique".

Pièce(s) jointe(s) fournie(s) :  
Facture\_Free\_202409\_30142142\_1319931735.pdf  
Facture\_Free\_202211\_30142142\_1158368568.pdf

*Retrouvez vos services compétents sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) dans votre espace particulier, rubrique "Consulter"/"Ma situation fiscale personnelle"/"Mes services compétents".*